



Séance du vendredi 9 septembre 2011

Conseillers communautaires en exercice: 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports: 0.1, A, B, C, D, K, E, F, G, H, I, J, L, M, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 2.1, 3.1, 10.1, 10.2

La séance est ouverte à 18h20 et levée à 22h50

Etaient présents: Audeux: Françoise GALLIOU Auxon-Dessous: Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus: Geneviève VERRO Avanne-Aveney : Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport B et jusqu'au rapport l) Besançon : Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET (à partir du rapport A), Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport A et jusqu'au rapport H), Nicolas BODIN, Pascal BONNET (à partir du rapport A), Patrick BONTEMPS (à partir du rapport A), Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Yves-Michel DAHOUI, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN (jusqu'au rapport K), Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (à partir du rapport B), Annie MENETRIER, Carine MICHEL (jusqu'au rapport I), Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI (jusqu'au rapport M), Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport E), Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport A), Sylvie WANLIN Beure : Auguste KOELLER Boussières : Roland DEMESMAY Braillans : Alain BLESSEMAILLE (jusqu'au rapport M) Chaleze : Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) Chalezeule Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport K) Champagney : Claude VOIDEY (représenté par Michel GABRIEL) Champvans-les-Moulins: Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc: Catherine BOTTERON, Philippe GUILLAUME Chemaudin Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT (représenté par Jean-Claude FORESTIER) Deluz : Sylvaine BARASSI (jusqu'au rapport E puis représentée par Fabrice TAILLARD) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Francis : Françoise GILLET (représentée par Chantal VIARD), Claude PREIONI Gennes : Maryse MILLET (représentée par Gilles DUMAS) Grandfontaine : François LOPEZ La Vèze : Jacques CURTY Mamirolle : Daniel HUOT Marchaux : Bernard BECOULET (jusqu'au rapport G), Brigitte VIONNET Miserey-Salines: Denis JOLY Montfaucon: Michel CARTERON (à partir du rapport A), Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY Morre : Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au rapport M), Gérard VALLET Nancray Jean-Pierre MARTIN (à partir du rapport A), Daniel ROLET Novillars : Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport E) Pelousey Catherine BARTHELET, Claude OYTANA (jusqu'au rapport B) Pirey: Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes: Jean-Marc BOUSSET Pugey: Marie-Noëlle LATHUILIERE Roche-lez-Beaupré: Stéphane COURBET (à partir du rapport B), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH (à partir du rapport A) Thoraise : Jean-Michel MAY (jusqu'au rapport L) Torpes : Dominique GRUBER (jusqu'au rapport F) Vaire-Arcier : Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport A)

Etaient absents: Arguel: André AVIS Auxon-Dessus: Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney: Laurent DELMOTTE Besançon: Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Françoise FELLMANN, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Lazhar HAKKAR, Sylvie JEANNIN, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Nicole WEINMAN, Zahira YASSIR-COUVAL Beure: Philippe CHANEY Boussières: Bertrand ASTRIC Busy: Philippe SIMONIN Champoux: Thierry CHATOT Chaucenne: Bernard VOUGNON Chaudefontaine: Jacky LOUISON Chemaudin: Gibert GAVIGNET Châtillon-le-Duc: Thomas JAVAUX Dannemarie-sur-Crête: Jean-Pierre PROST Ecole-Valentin: André BAVEREL, Yves GUYEN Grandfontaine: Laurent SANSEIGNE La Chevillotte: Jean PiQUARD Larnod: Gisèle ARDIET Le Gratteris: Cédric LINDECKER Mamirolle: Didier MARQUER Mazerolles-le-Salin: Daniel PARIS Miserey-Salines: Marcel FELT Montferrand-le-Château: Séverine MONLLOR Noironte: Bernard MADOUX Novillars: Philippe BELUCHE Osselle: Jacques MENIGOZ Pirey: Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes: Jean-Michel FAIVRE Rancenay: Michel LETHIER Tallenay: Jean-Yves PRALON Vorges-les-Pins: Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : Géneviève VERRO

Procurations de vote:

Mandants: S. RUTKOWSKI, T. BENNETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport I), B. CYPRIANI, JJ. DEMONET, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, L. HAKKAR, V. HINCELIN (à partir du rapport E), S. JEANNIN, C. MICHEL (à partir du rapport J), M. OMOURI, J. PANIER (à partir du rapport A), B. RONZI (à partir du rapport I.I.I.), J. ROSSELOT (à partir du rapport A), JC. ROY, E. SASSARD, J. SCHIRRER (à partir du rapport F), N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL, P. CHANEY, R. REYLE (à partir du rapport E), J. LOUISON (jusqu'au rapport M), Y. GUYEN, B. BECOULET (à partir du rapport H), D. PARIS, M. FELT, S. MONLLOR, P. BELUCHE (jusqu'au rapport E), J. MENIGOZ, C. OYTANA (à partir du rapport C), JM. FAIVRE, JY. PRALON

Mandataires: G. VERRO, H. AKODAD (à partir du rapport I), F. PRESSE, E. DUMONT, F. GERDIL-DJAOUAI, JS. LEUBA, N. BODIN, MN. SCHOELLER, C. THIEBAUT (à partir du rapport E), YM. DAHOUI, S. WANLIN (à partir du rapport J), E. PEQUIGNOT, P. BONTEMPS (à partir du rapport A), B. FALCINELLA (à partir du rapport I. I. I.), P. BONNET (à partir du rapport A), JL. FOUSSERET, JM. GIRERD, M. LOYAT (à partir du rapport F), D. POISSENOT, N. GUILLEMET, A. KOELLER, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport E), A. BLESSEMAILLE (jusqu'au rapport M), G. BAULIEU, B. VIONNET (à partir du rapport H), C. PREIONI, D. JOLY, M. COTTINY, B. BOURDAIS (jusqu'au rapport E), MO. CRABBÉ-DIAWARA, C. BARTHELET (à partir du rapport C), JM. BOUSSET, F. MONNEUR

Délibération n°2011/001462 Rapport G - Association Mission Locale Espace Jeunes

Association Mission Locale Espace Jeunes

Rapporteur : Mme Annie MENETRIER, Présidente de l'Association Mission Locale

Espace Jeunes

Commission: Economie, Emploi et Insertion

Statut: Association Loi 1901

Nom de la Présidente : Annie MENETRIER

Siège: 5 Rue de la Cassotte - 25044 Besançon Cedex

Institutions membres: CAGB - CG 25 - CRFC (représentants non désignés) - Communauté de Communes d'Amancey Loue-Lison - Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays d'Ornans - Ville de Baume les Dames - Caisse d'Allocations Familiales de Besançon - Chambre d'Agriculture du Doubs - Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale - Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Doubs - Mutualité Sociale Agricole du Doubs - DTPJJ - DIRECCTE UT 25 - DRJSCS - URFJT - CRIJ - AFPA - Pôle emploi - CIO - Chambres consulaires et services de l'Etat (voix consultatives) - Partenaires sociaux (CFDT - CGT - MEDEF) - entreprises

Représentants de la CAGB: 10 membres : C. Barthelet - B. Becoulet - P. Chaney - M. Cottiny - A. Ghezali - V. Hincelin - A. Ménétrier - B. Moyse - M. Omouri - G. Vallet

Budget 2011	Contribution CAGB	%
	Subvention : 181 116 €	
	+	
2 200 920 €	Apports nature : 101 780 €	13 %
	= :	
	TOTAL : 282 896 €	

Les Missions Locales, consacrées par le législateur et intégrées au service public de l'emploi, constituent la pierre angulaire de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. L'accompagnement global développé au sein des Missions Locales recouvre une multiplicité de situations, toutes particulières, qui nécessitent des outils et des méthodes de travail en adaptation constante.

I. Rapport d'activité 2010

3 664 jeunes, dont I 525 primos, ont bénéficié en 2010 d'un accompagnement par les conseillers emploi formation insertion de la Mission Locale dont 2 435 de niveau V et infra et I 947 jeunes filles. 981 jeunes résidaient en zone urbaine sensible.

Présente sur l'ensemble des quartiers de la Ville de Besançon et à Quingey, la Mission locale est organisée en 3 services :

- relations employeurs en charge du développement d'une offre de service aux entreprises et aux collectivités pour favoriser le lien entre les jeunes demandeurs d'emploi et les entreprises (contrats aidés prescrits par la Mission Locale au même titre que Pôle Emploi, apprentissage, contrat de professionnalisation, etc.),
- insertion professionnelle secteur Besançon Centre et CAGB,
- insertion professionnelle secteur rural et Besançon Quartiers.

Délibération du Conseil de Communauté du vendredi 9 septembre 2011 Communauté d'Agglomération du Grand Besançon En 2010, la Mission Locale a conduit des actions originales dont les résultats en termes de mobilisation et d'insertion professionnelle sont indéniables :

- « L'action civique c'est permis » : financement à 80 % de 240 permis de conduire pour des jeunes en difficulté résidant dans le département du Doubs, passage du PSC1 (geste de premiers secours), sensibilisation aux conduites à risques (gendarmerie, prévention routière) en contrepartie d'un engagement citoyen de 30 heures de bénévolat associatif. La Mission Locale a porté cette action pour l'ensemble du département,
- la création d'une plateforme collaborative dédiée à la mobilité internationale. pilotée par la Mission Locale, en partenariat étroit avec le CRIJ, a permis de promouvoir tout particulièrement la mobilité auprès des jeunes apprentis et des jeunes de niveau IV et infra accompagnés par la Mission Locale (départs individuels, chantier forestier au Brésil, stage hôtellerie/restauration en Allemagne, manifestation place de la Révolution les 19 et 20 mai 2010),
- la rencontre « Emploi et Jobs d'Eté » avec le CRII, Pôle Emploi, les collectivités territoriales a permis à environ | 900 visiteurs de rencontrer des entreprises et de trouver un job d'été, un stage, un emploi,
- les « rendez-vous de la Jeunesse et de l'Emploi » en septembre au Palais des Sports ont bouclé ce cycle de rencontres avec près de 2 500 personnes dont I 300 jeunes et 62
- la mise en œuvre de l'action P.E.G.A.S.E. (parcours évolutif groupé pour une approche sereine des employeurs) a permis à 600 jeunes de bénéficier d'ateliers collectifs spécifiques leur permettant de mieux présenter leurs atouts personnels et professionnels, valoriser leur image, préparer leur entrée en entreprise ou entrer en entreprise,
- le développement d'une action dédiée à la fonction publique territoriale au profit de jeunes issus de la diversité ou résidant en ZUS « Prép'ABC » avec le CNFPT et les collectivités territoriales a permis d'offrir un statut provisoire au sein de la FPT à des jeunes qui ont pu accéder à la préparation aux concours développée par le CNFPT,
- « Les Clefs de l'Emploi » enfin ont permis d'étoffer l'action de la Mission Locale auprès des employeurs publics et privés avec un cycle d'information complet et des rencontres spécifiques, notamment entre jeunes et employeurs, lors de moments conviviaux et sportifs, pour casser les représentations.

I 072 jeunes ont ainsi accédé à l'emploi et 260 à un contrat en alternance.

II. Objectifs 2011

La Mission Locale a connu au 1er janvier 2011 une évolution institutionnelle avec la réorganisation du réseau régional impulsé par l'Etat. Désormais la Mission Locale intervient sur un périmètre englobant 287 communes regroupées au sein de 12 communautés de communes et une communauté d'agglomération, soit 250 800 habitants.

L'intégration de ces nouveaux territoires, le développement de l'offre de service et la mobilisation des communautés de communes pour financer l'activité constituent un axe prioritaire pour la Mission Locale.

Au-delà, l'association s'est positionnée sur les dispositifs expérimentaux innovants tels que « Trouve ta boite » ou le « Revenu contractualisé d'autonomie », impulsés par l'Etat. Ce dernier dispositif a permis de mobiliser une enveloppe de 686 000 € au profit de 143 jeunes sur 2 ans.

Les actions particulières précitées seront poursuivies et une manifestation d'envergure sera co-organisée avec le Grand Besançon, le Conseil Général, la Ville de Besançon, Développement 25, Pôle Emploi, les 20 et 21 septembre 2011 à Micropolis, le « Forum Emploi et création d'entreprises » auxquels seront conviées près de 160 entreprises.

Enfin, l'implantation de la Mission Locale pourrait évoluer en 2011 avec une perspective de de Doubs mutualisation des locaux avec le PLIE, à proximité de la gare Viotte.

Préfecture de la Région Franche-Coraté Contrôle de légalité DRCT

Le Conseil de Communauté prend connaissance de ces élément

Pour extrait conforme,

Le Président

Délibération du Conseil de Communauté du vendredi 9 septembre 2011 Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

3/3